

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU SEANCE DU
LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022**

L'an 2022, le 19 septembre à 19H00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Nathalie COUTIER, Maire.

Présents : Franck MODE, Thierry CHARPENTIER, Françoise MOREAU, Nathalie COUTIER, Maud DEMIÈRE, Frédéric DEFOSSÉ, Ludovic JANNETTA, Valérie PAYELLE, Claire PHILIPPOT, Jean-Guy PONSIN, Jean-Luc ROUSSINET, Aurélie RODEZ.

Absents : Madame Sabine HUGUET.

Excusés : Monsieur Didier PETIT, Madame Vanessa NOIZET.

Pouvoirs : Didier PETIT à Françoise MOREAU, Vanessa NOIZET à Claire PHILIPPOT.

Secrétaire de séance : Madame Aurélie RODEZ

Le Procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

PASSANT A L'ORDRE DU JOUR

DÉCISION MODIFICATIVE N° 01 - BUDGET DE LA COMMUNE

-Vu le Budget Primitif voté,

-Vu les dépenses engagées

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE les mouvements de crédits suivants :

C/2111 004-2020	achat terrain nu	24.00 €
C/2111 002-2020	achat terrain nu	- 24.00 €
C/6574	subvention 4L des sacres	300.00 €
C/6015	terrains à aménager	- 300.00 €

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE BARANCOURT

Le Conseil Municipal

L'exposé du dossier entendu ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'Avis d'Appel Public à Concurrence publié le 25 juillet 2022 au BOAMP (avis n°103359) ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer le marché à intervenir avec la société CEREG au motif que son offre est conforme au Dossier de Consultation des Entreprises et est la mieux disante pour un montant estimatif de 25 000 € HT avec un taux de 4,03%.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces se rapportant au présent dossier.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION 4L DES SACRES

-Vu la demande de deux étudiants participant au 4L Trophy,

-Vu le dossier de présentation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'allouer la somme de 300 € à l'association « 4L des sacres » pour aider à financer leur participation au 4L Trophy

Les crédits seront inscrits au compte 6574 de l'exercice.

**CONVENTION FINANCIÈRE AVEC LA SOCIÉTÉ KRUG POUR LA RÉFECTION DE LA PLACE
BARANCOURT**

- Vu la construction de bâtiments par la société KRUG,
- Vu leur demande afin d'aménager la place Barancourt,
- Vu la décision de la société KRUG de participer financièrement au coût de l'aménagement de cette place,

Madame le Maire donne lecture de la convention actant cette participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE les termes de cette convention
AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention

La directrice accompagnée de deux collaboratrices a présenté les actions menées par le Centre Intercommunal d'Actions Sociales.

Le CIAS accueille les personnes seules ou les couples sans enfant mineur qui résident sur le territoire de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

Il accompagne pour :

- accès aux droits,
- insertion,
- mobilité,
- santé,
- budget,
- logement,
- accompagnement dans les démarches administratives.

Il assure également le service de portage de repas à domicile.

Des plaquettes sont disponibles au secrétariat de mairie.

Nathalie COUTIER

Rappelle que le village est en zone 30 km/h un arrêté doit être pris afin que tout le village soit avec des priorités à droite.

Remerciements d'une habitante effectuant des transports scolaires qui a été autorisée à stationner son véhicule.

Le salon des vins des Pompiers aura lieu du 21 au 23 octobre 2022.

Demande du club les Intrépides pour obtenir une subvention pour l'achat de jeux. Contact sera pris afin de les choisir.

Une jeune habitante participe au 4L trophy et sollicite une participation de la commune. Mme Coutier la rencontrera pour finaliser ce dossier.

Le dossier du Périmètre Délimité des Abords n'est toujours pas validé.

La fibre est en cours de déploiement mais nous n'avons reçu aucune information officielle à ce jour.

Jean-Guy PONSIN

L'appel d'offre concernant le marché des travaux de la maison tiers lieu est ouvert, pour 13 lots pour un montant de 430 000 € HT.

Une étude est faite pour la souscription de l'assurance dommage ouvrage.

L'installation des panneaux photovoltaïques sur la salle St Eloi, est dans l'attente de la livraison des supports des panneaux qui devrait intervenir dans les prochaines semaines.

Jean-Luc ROUSSINET

Il reste 64 points lumineux à changer sur la commune.

30 lanternes seront livrées la semaine 43 et seront posées dans la foulée et 34 seront disponibles la semaine 49.

Sur la Traverse, l'intensité de l'éclairage public baisse à partir de 23 heures.

Franck MODE

Les caméras de vidéosurveillance du pôle socio-culturel sont installées. La mise en service interviendra rapidement.

Il a été décidé de reconduire l'opération qui consiste à faire des décors de Noël sur des palettes et mettre moins de sapins

L'assemblée générale du foot a eu lieu. Il est demandé de repeindre le local tagué pour se faire la commune fournira la peinture.

Une plus grande vigilance est demandée quant à la sécurité et l'entretien des équipements.

Ludovic JANNETTA

La journée Villages et coteaux propres aura lieu le samedi 1^{er} octobre dès 8h30.
Les vignes de la commune sont certifiées Viticulture durable et HVE.

Valérie PAYELLE

La demande de permis de construire concernant l'installation d'un préau dans la cour de l'école primaire a été accordée.
L'entreprise de maçonnerie devrait intervenir pendant les vacances de la Toussaint.
La commission embellissement se réunira Mardi 27 septembre à 18 h.

Vanessa NOIZET

(transmis par l'intermédiaire de Claire Philippot)

A eu plusieurs remarques sur les gens du voyage qui font les vendanges et qui se branchent sur les bornes à incendie.
A été contactée par une société qui organise des parcours à énigmes

Claire PHILIPPOT

L'assemblée générale de l'association « En moufles et Ambonnay » a eu lieu. Un nouveau bureau a été mis en place.
Mme Vanessa NOIZET est la nouvelle présidente.
Un point est fait sur le fonctionnement de la bibliothèque. Elle accueillera une exposition sur la biodiversité de mi-janvier à mi-mars 2023